

Mouvement des femmes et développement local

Dominique Masson
Département de sociologie
Carleton University
Ottawa, ON K1S 5B6

Pierre-André Tremblay
Groupe de recherche et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, PQ G7H 2B1

Mouvement des femmes et développement: l'improbable équation

S'interroger sur le rapport entre "femmes" et "développement", au Québec comme dans les autres pays industrialisés, c'est d'abord se heurter au fait qu'en règle générale les femmes et leurs organisations ne sont considérées ni comme objets, ni comme sujets ou acteurs des processus de développement qui prennent place à l'échelle locale ou régionale.¹ De façon plus immédiate, le questionnement sur le rôle des femmes comme actrices du développement de leurs collectivités se bute au peu d'intérêt manifesté par le mouvement des femmes à l'égard des mécanismes institués du développement local et régional. En effet, les organisations de femmes du Québec se sont encore très peu fait entendre dans les arènes conventionnelles du développement des régions. De plus, dans

Une première version de ce texte a été présentée à la réunion annuelle de l'Association canadienne des études sur les femmes, dans le cadre des Sociétés savantes (Charlottetown, juin 1992). Nous remercions Caroline Andrew pour ses commentaires sur cette communication.

1. Cette affirmation s'appuie sur une revue de littérature sur les femmes et le développement local et régional effectuée dans des publications antérieures (Anadón, Masson, Tremblay et Tremblay 1990a; Masson, Tremblay et Tremblay 1989).

leur très grande majorité, ces organisations ne se sentent pas concernées par les débats et les enjeux qui y sont véhiculés.

Comment, dans ce contexte, poser l'équation "mouvement des femmes" et "développement", alors même que les principales intéressées ne sont pas présentes dans les lieux d'élaboration des politiques de développement? Alors qu'elles considèrent ces préoccupations comme extérieures à leur champ d'intervention et qu'elles ne définissent pas leurs propres actions en termes de développement? C'est à cette improbable équation que le présent article tente d'apporter quelques éléments de solution.

Nous soutiendrons dans le texte qui suit que les organisations du mouvement des femmes constituent un nouvel acteur sur la scène du développement des collectivités locales. Plus précisément, nous arguerons que l'absence manifeste de cet acteur des conceptions et des lieux traditionnels du développement est le résultat des rapports de pouvoir qui s'y exercent et, plus encore, que cette absence se voit contre-balançée par une présence palpable et bien réelle dans la mise en oeuvre de pratiques et de discours visant à canaliser tout un ensemble de ressources sociales vers la satisfaction des besoins des femmes et la promotion de leurs intérêts.

La compréhension de ces actions et discours des organisations du mouvement des femmes comme de véritables pratiques de développement permet et exige tout à la fois une réévaluation de la notion de développement, un remaniement qui lui insuffle un contenu en même temps plus sociologique et plus politique. Cela sera l'objet de la première partie de ce texte. De même, cette reconceptualisation du développement entraîne une réinterprétation des actions et efforts de changement social des organisations du mouvement des femmes. Nous en donnerons une illustration dans la seconde partie du texte, en prenant pour exemple le cas de la production d'organisations et de services par des organisations de femmes de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.² Pour conclure, nous indiquerons la direction vers laquelle nous semble devoir se diriger une telle interprétation.

Du développement économique à l'approche "Genre et développement"

Si, au Québec, les femmes et leurs organisations ne se posent guère elles-

2. Ces données sont issues d'une recherche sur l'apport du mouvement des femmes au développement local et régional dans une région périphérique du Québec (le Saguenay—Lac-Saint-Jean). Cette recherche a été financée de 1988 à 1992 par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, ainsi que par les programmes PAIR-démarrage, PAIR-Sciences humaines et PAIR-Sciences de l'éducation de cette université.

mêmes en tant qu'actrices du développement,³ c'est principalement parce que la conception dominante du "développement" demeure encore largement centrée autour de l'économie et des interventions étatiques. Or, le langage du développement économique des régions est demeuré jusqu'ici particulièrement hermétique aux intérêts des femmes, ne parle pas d'elles de façon spécifique ni ne prend en compte leurs besoins. De plus, bornée aux frontières du champ économique traditionnel, cette définition du développement crée un cadre qui tend en pratique à limiter l'expression recevable des "besoins des femmes" à des propositions "de nature économique" classiques, liées par exemple à l'emploi ou à la formation de la main-d'oeuvre féminine.

L'expérience de l'implication des organisations féminines dans des initiatives de "*Community Economic Development*" (CED), aux États-Unis et au Canada (Alderson et Conn 1988; *Women's Education des femmes* 1988; *Economic Development and Law Center Report* 1984, 1986, 1989) est à cet égard révélatrice: la très grande majorité des projets initiés sous cette bannière sont des projets d'entrepreneuriat ou de création d'emploi. En même temps toutefois, on ne peut que remarquer la tension évidente entre l'étroitesse du cadre économique et les efforts de plusieurs de ces groupes pour élargir l'éventail des "interventions acceptables" dans le champ du CED à des questions de garderies, de transport, de logement, d'éducation, de démocratie et d'"empowerment" des femmes.⁴

Par ailleurs, la conception dominante du développement, au Québec du moins, présente également le développement des régions et des collectivités comme un processus planifié par l'appareil étatique.⁵ Ses acteurs privilégiés sont l'Entreprise et l'État et son arène est celle des lieux d'élaboration des politiques de développement (ministères, Office de Planification et de Développement du Québec, Conseils régionaux de concertation et de développement, Sommets socio-économiques). Deux effets de fermeture jouent à ce niveau le rôle de mécanismes d'exclusion des organisations du mouvement des femmes

-
3. On peut compter deux exceptions récentes à cette règle. La première est l'implication du Regroupement des femmes de la Côte-Nord (1991) dans le sommet socio-économique de sa région par la présentation ce qui est probablement le premier projet de développement régional "par et pour les femmes" à être approuvé par le gouvernement québécois. La seconde est la production, en 1991, par des organisations de femmes de la région de Québec, d'un document dont les recommandations présentent une conception élargie du développement économique régional et visent à assurer une représentation plus adéquate des intérêts des femmes dans les futures politiques de développement (Comité de concertation des groupes de femmes sur le développement de la région de Québec, 1991).
 4. Notons que le document du Comité de concertation des groupes de femmes sur le développement de la région de Québec (1991), malgré une facture à prime abord très économique, formule des propositions d'action qui reprennent ces mêmes thèmes d'une conception "élargie" du développement. Ce document fournit de nombreux exemples de l'intérêt que les groupes de femmes auraient à oeuvrer dans le champ du développement régional.
 5. Comme on peut le conclure de la revue effectuée par Mager (1992).

du processus de développement planifié. Tout d'abord, si des ouvertures ont été récemment ménagées dans certaines de ces arènes (sommets, CRCDD) pour permettre la représentation d'acteurs en provenance de la société civile, il reste que le poids numérique et le pouvoir des acteurs traditionnels du développement planifié (entreprises et appareils étatiques) demeure majoritaire. Reléguées, avec les autres acteurs plus marginaux, dans la catégorie des intervenants "socio-communautaires", les organisations du mouvement des femmes se voient au mieux assurées d'un siège -- une représentation "Femmes" -- et au pire... de rien du tout. Second, tous ces lieux où se décident les interventions et les crédits en matière de développement ont également en commun d'être des lieux de pouvoir auxquels les femmes n'ont que très peu accès et dont elles ne détiennent pas socialement la clé, dans la situation actuelle des rapports de genres. Dans ces circonstances, il est compréhensible que les organisations de femmes puissent éprouver de sérieuses difficultés à s'engager dans les filières officielles du développement local et régional et à y faire valoir leur propre vision du développement.

Car cette vision existe, bien qu'elle ne s'exprime pas de façon explicite -- c'est-à-dire dans les termes économiques dominants et sur les lieux institués du développement. Dans leurs activités quotidiennes, les organisations de femmes sont en effet porteuses de tout un ensemble de discours et d'actions sur les priorités de l'utilisation des ressources sociales, sur l'importance de donner réponse aux besoins des femmes et sur la nécessité d'améliorer leur situation sociale. La question qui se pose alors est la suivante: comment comprendre comme du développement ces discours et actions? Ou, en d'autres termes, n'y a-t-il pas une façon de voir, au sein même du processus de développement, l'agir du groupe social des femmes et la traduction de leurs intérêts par leurs organisations? Il est clair qu'une réponse affirmative à cette question ne peut que déborder le cadre de la conception traditionnelle et doit en appeler à une réévaluation de la notion de développement.

Mais qu'est-ce au juste que le "développement"? Celui-ci demeure une notion floue qui s'accommode d'une multiplicité de contenus souvent divergents. Dans son acception la plus large, le "développement" désigne le fait d'utiliser les ressources d'une société à des fins amélioratives, que ce soit qualitativement ou quantitativement. Là où les conceptions du développement se font diverses ou même se heurtent, c'est sur le "comment" du développement, le "pour quoi" et le "pour qui". C'est cette coexistence de visions et de pratiques divergentes qui doit être comprise, et pour cela il faut sortir des oppositions entre développement "véritable" et développement "factice" pour englober tout l'éventail de ses qualificatifs. Afin d'y voir plus clair, nous croyons qu'il est essentiel d'amener le développement à une compréhension sociologique, comme un phénomène qui est, d'abord et avant tout, social. Penser le développement comme un phénomène social, c'est d'abord introduire les rapports sociaux et les rapports de pouvoir, ainsi que les acteurs sociaux et leurs intérêts, au centre de l'analyse du processus de développement.

Dans cette perspective, nous croyons que le développement doit être compris comme un processus social dynamique, où classes, groupes et mouvements sociaux s'affrontent dans des rapports de pouvoir dont l'enjeu est l'appropriation des ressources -- économiques, politiques, sociales, culturelles, territoriales, humaines, etc. -- d'une collectivité, ainsi que le contrôle de leur utilisation aux fins de servir les intérêts divergents et parfois même opposés des acteurs en présence. De ces affrontements ressort un modèle dominant d'appropriation et d'utilisation des ressources collectives: celui-ci est, pour l'heure, capitaliste et patriarcal. Puisqu'il s'agit d'une situation dynamique mettant en jeu des acteurs concrets, des modèles dits "alternatifs" de développement y émergent également. Caractérisés par d'autres "logiques d'intérêts", ce sont ceux des acteurs dominés ou marginalisés du développement dominant.

Bien que schématique, cette conceptualisation du développement permet de rendre compte de la diversité et de l'opposition des différents discours de développement et ouvre la porte à de nombreux acteurs: élites locales, petite et grande entreprise, État local et État central, etc., et bien sûr, aux mouvements sociaux -- dont le mouvement des femmes. Du coup, le "développement" perd également son caractère de relative neutralité, son innocence universaliste, son auréole de vertu. Mais il faut surtout noter qu'avec l'entrée en scène des mouvements sociaux et de leurs intérêts, les termes "développement" et "changement social" se juxtaposent pour devenir presque interchangeables, opérant ainsi un glissement du champ du développement vers celui des rapports politiques entre acteurs sociaux.

Dans le domaine du développement international, des réflexions récentes regroupées sous la bannière de l'approche "Genre et développement" illustrent ce passage d'un développement "amélioratif" et peu menaçant à une conception du développement qui place le point de vue des femmes et le changement social -- c'est-à-dire la transformation des rapports sociaux -- au coeur de la problématique du développement. Les outils théoriques élaborés dans cette approche pour déterminer ce qui constitue un développement "par et pour les femmes" et pour évaluer, sur cette base, les efforts de développement nous ont semblé particulièrement pertinents pour comprendre l'action de l'acteur "mouvement des femmes" dans le développement des collectivités en pays industrialisé.⁶

Selon cette approche, le "point de vue des femmes" dans le développement est celui d'un groupe social d'abord défini à l'intérieur des rapports sociaux de genre. Sa position dans ces rapports déterminera son insertion dans les autres

6. Il est impérieux pour les chercheurs-e-s du développement en pays industrialisé de sortir du double standard qui dissocie le développement du Nord, ses enjeux et ses concepts, de celui du Sud. Nous devons nous rendre compte que, comme le précise Anand (1984: 2), "toutes les sociétés sont des sociétés en développement" et qu'au Nord comme au Sud, les femmes sont touchées, bien que différemment, par les enjeux d'un développement dominant qui est à la fois capitaliste et patriarcal.

types de rapports sociaux (rapports de classes, rapports ethniques, etc.). Il s'agit d'un "point de vue de genre" sur les priorités et les fins de l'utilisation des ressources, priorités et fins qui seront comprises, analysées et évaluées en fonction de leur correspondance avec ce qui est identifié par l'approche GED comme constituant les "intérêts de genre" du groupe social des femmes.

Située au centre de l'analyse GED, la notion d'intérêts de genre s'opérationnalise en deux concepts centraux: celui des *besoins pratiques* et celui des *intérêts stratégiques* (CCCI 1991; Champagne, Piron et Maiga 1989; Molyneux 1985; Couillard 1989). Servir le point de vue des femmes, c'est-à-dire leurs intérêts de genre, dans le développement, c'est chercher à répondre à leurs besoins pratiques en améliorant leurs conditions matérielles d'existence, et/ou chercher à agir dans le sens de leurs intérêts stratégiques en améliorant la position sociale des femmes dans les rapports hommes/femmes. Besoins pratiques et intérêts stratégiques sont intimement liés: la rencontre des intérêts stratégiques ne peut se passer de l'amélioration des conditions matérielles d'existence des femmes. A l'inverse, cette dernière peut être également porteuse d'implications stratégiques, en autant qu'elle contribue à l'augmentation des capacités d'action et de la marge de pouvoir des femmes.

Cette question de "marge de pouvoir" est importante dans l'analyse GED (CCCI 1991; Piron 1990; Couillard 1989) et doit être comprise comme une reconnaissance des résistances et des stratégies employées par les femmes pour soustraire des pans de leur existence à une domination qui n'est jamais, partout, totale. En conséquence, les rapports hommes/femmes sont d'abord conçus comme la résultante d'un ensemble de relations de pouvoir qui se jouent dans la vie quotidienne sur des enjeux concrets. Dans cette réalité "à géométrie variable", l'acquisition de pouvoir, de champs de pouvoir et de marge de manoeuvre par les femmes est centrale à tout effort de transformation sociale. Les mots-clés d'un tel développement seront donc l'accès des femmes aux ressources (leur permettant d'améliorer leurs conditions d'existence et leur position sociale), l'auto-définition par les femmes des priorités et des moyens d'action, le contrôle du processus, et finalement l'acquisition d'autonomie et de pouvoir.

La reconceptualisation du "développement" comme un processus social conflictuel et dynamique articulé autour de l'enjeu de l'utilisation des ressources permet d'introduire le mouvement des femmes en tant qu'acteur du processus de développement. L'approche GED vient préciser plus avant ce qui doit être compris dans ce processus comme relevant de "l'intérêt des femmes" à partir des concepts de besoins pratiques et d'intérêts stratégiques. Le mouvement des femmes, de son côté, regroupe un ensemble d'organisations, composées de femmes, qui ont minimalement en commun le fait de travailler à l'amélioration ou à la transformation, d'ensemble ou partielle, des conditions de vie et de

travail des femmes dans la société.⁷ Dans le cours de leurs interventions, les organisations du mouvement des femmes s'approprient des ressources sociales et les canalisent dans des actions et des expérimentations qui visent la promotion des intérêts des femmes, et qui expriment le point de vue des femmes sur les modalités et les finalités de l'utilisation des ressources de la société. Nous considérerons donc le mouvement des femmes comme un acteur collectif qui intervient, par le biais de ses organisations, sur et par l'utilisation des ressources sociales, dans un effort de développement dont la collectivité de référence est, en tout premier lieu, la collectivité des femmes.⁸ Il s'agit donc d'abord d'un "auto"-développement: un développement effectué par les femmes et pour elles.

C'est dans cette perspective que nous nous proposons maintenant de présenter et d'analyser la production d'organisations et de services par les groupes de femmes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean: comme éléments d'un auto-développement originant des organisations du mouvement des femmes.

La production d'organisations et de services comme pratique d'auto-développement des femmes⁹

Si la compréhension des besoins pratiques et des intérêts stratégiques demande qu'on les distingue, il n'en reste pas moins que dans la pratique sociale, ils s'entrecroisent fréquemment. Les pratiques sociales par lesquelles le mouvement des femmes réalise ce que nous avons appelé "l'auto-développement des femmes" reflètent différemment la présence de cette double visée de changement social. Ainsi, la mise sur pied et le maintien des organisations du mouvement des femmes relève plus directement de la rencontre des intérêts

-
7. Cette définition inclut, de façon volontaire, tous les féminismes, et même des organisations qui, sans s'identifier explicitement à cette étiquette interviennent, dans le sens que nous avons indiqué, sur des enjeux qui intéressent les femmes.
 8. Cette expression est empruntée à Christiansen-Ruffman (1978: 14): *the community of women*, par opposition à la communauté géographique qu'est la communauté locale.
 9. Les données qui servent de base à la présentation des réflexions qui suivent ont été recueillies au cours de l'année 1990-91 auprès de trente-quatre des trente-cinq groupes de femmes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui répondaient à notre définition d'"organisations du mouvement des femmes". Il s'agit de groupes existants à titre d'organisations formelles, regroupant uniquement des femmes, et qui travaillent à l'amélioration et/ou à la transformation positive des conditions de vie et de travail des femmes. Ajoutons que nous n'avons retenu que des organisations autonomes, c'est-à-dire qui ne sont pas organiquement liées aux syndicats, à l'Église, aux partis politiques ou aux instances locales du réseau des affaires sociales (CLSC et CRSSS en particulier). On trouvera une présentation plus complète des principaux résultats empiriques de cette recherche dans Anadón, Masson, Tremblay et Tremblay (1992).

stratégiques, alors que les services offerts par les groupes de femmes peuvent être vus comme le lieu d'une convergence d'actions et de discours ayant des implications tant immédiates que stratégiques. Enfin, il est important d'ajouter que le mouvement des femmes n'est pas clos sur lui-même et que tant l'action que la présence des organisations de femmes contribue activement au développement social et économique des communautés locales dans lesquelles elles s'insèrent. L'analyse des organisations et de la production de services qui fait l'objet de cette section doit donc être conçue comme celle d'une pratique ouverte sur le milieu local.

Un trait marquant de l'émergence des groupes de femmes étudiés est qu'elle résulte non du travail de professionnelles de l'organisation communautaire, mais de femmes d'abord mues par des désirs et des analyses communes, que leur formation ne destinait pas, en général, à une telle activité. En considérant les récits de la mise sur pied des organisations de femmes, on constate de plus que les fondatrices sont fréquemment déjà membres d'un groupe préexistant. Il arrive aussi qu'un groupe se donne expressément comme mission de contribuer à en fonder un autre. En d'autres termes, les groupes de la région sont le produit des femmes du milieu qui trouvent dans la participation au mouvement des femmes l'impulsion nécessaire pour contribuer à sa reproduction élargie. Il s'agit donc d'un auto-développement en ce qu'il origine des femmes elles-mêmes. De plus, il s'agit d'un auto-développement local, issu des femmes du milieu sans être initié de l'extérieur (par des organisations provinciales ou nationales, par exemple) ce qui ne signifie pas, loin de là, qu'il soit à l'écart des courants politiques qui marquent la société globale.

La production d'organisations peut être considérée comme le premier pas des femmes en faveur de leur propre développement. En effet, c'est en se regroupant et en créant des organisations que les femmes se constituent en acteur collectif capable de mobiliser des personnes et des ressources du milieu pour agir sur l'environnement social. En créant des organisations composées uniquement de femmes et axées vers le changement social volontaire, elles créent aussi des lieux de définition des besoins, des priorités et des solutions sur la base de leur propre expérience du jeu des rapports de genre et de pouvoir dans notre société.

Sur la base des données recueillies, nous présenterons maintenant certains des principaux aspects de l'apport des organisations de femmes au développement de la collectivité des femmes et de la communauté locale. Nous retiendrons que cet auto-développement, vu à travers les organisations, 1) permet l'*empowerment* des femmes qui y travaillent; 2) renforce le tissu communautaire; 3) crée des emplois locaux pour les femmes; 4) enfin, encourage l'innovation sociale.

L'*empowerment* des femmes comme groupe social apparaît dans la capacité des organisations à accroître les capacités et les compétences des femmes qui y travaillent/militent, ainsi qu'à faire apparaître un leadership. Les groupes de

femmes ont en effet une importante dimension "formatrice" qui consiste à la fois à faire réaliser aux individus ce dont elles sont capables et à leur permettre d'expérimenter des champs nouveaux d'activité personnelle. La vie dans les organisations permet ainsi l'apprentissage de nouveaux savoirs et de nouvelles habiletés, tels le travail en groupe, les stratégies d'action sociale et politique, et même la simple prise de parole. Le champ de la parole publique a été en effet jusqu'ici majoritairement réservé aux hommes, les femmes appartenant à la sphère privée. Leur participation aux organisations transforme cette division et pose sur la scène publique des questions qui n'y avaient pas cours. Outre la transformation évidente des enjeux publics que cela peut amener, on voit apparaître dans ce processus des activistes et des leaders formées dans les organisations du mouvement des femmes et y ayant puisé l'expérience nécessaire à l'action sociale.

Le tissu communautaire bénéficie lui aussi de la présence des organisations de femmes, ce qui peut être envisagé sous deux angles. D'une part, les appuis accordés ou reçus entre groupes de femmes montrent qu'il existe une circulation des expériences et des luttes entre groupes situés dans des espaces différents. Le mouvement concourt ainsi à renforcer son autonomie comme mouvement et à développer celle de ses participantes. De plus, la dynamique de la création d'organisations est une dynamique d'augmentation de la capacité d'action du mouvement lui-même par la multiplication des acteurs organisationnels qui le composent.

Mais il est évident que ce réseau que constitue le mouvement des femmes n'est pas fermé sur lui-même. En effet, les groupes de femmes, entretiennent des liens avec les autres femmes et les autres organismes du milieu où ils se trouvent. La multiplication des organisations se reconnaissant dans le mouvement des femmes produit *ipso facto* un resserrement des liens qui forment le tissu social, la société civile des collectivités locales et régionales. De plus, les groupes de femmes souvent initient et, fréquemment, participent à des tables de concertation, à des regroupements et à des comités où se retrouvent d'autres organismes communautaires, publics ou para-publics. Tout cela augmente le nombre de canaux de circulation d'information, fait apparaître de nouveaux points de contacts et de nouveaux liens publics, c'est à dire visibles et accessibles. On peut donc considérer que la présence des organisations de femmes et des liens qu'elles tissent contribue à densifier, dans les communautés, ces "infrastructures de relations sociales" qui facilitent la collaboration dans la poursuite d'objectifs communs, la résolution collective de problèmes, l'élaboration de stratégies et de projets conjoints de développement local.

Une dimension fréquemment mésestimée de l'apport des organisations de femmes est leur contribution au développement de l'emploi. Les organisations rencontrées dans le cadre de notre recherche rassemblaient 11,328 femmes en 1990-91. La structuration de cette masse d'énergie demande évidemment que certaines personnes s'y consacrent à peu près entièrement. Cette spécialisation dans le travail de gestion des groupes peut être salariée ou bénévole. Le

personnel salarié des groupes ne doit pas être négligé: 16 d'entre eux emploient 90 personnes, dont 55 à temps plein.¹⁰ Pour la plupart, il s'agit de groupes offrant des services et dont les revenus proviennent principalement de programmes étatiques. Ce travail est cependant marqué par la précarité: les emplois à temps complet ne le sont pas nécessairement pendant toute l'année et les salaires sont très inférieurs à ce que gagnent les employé-e-s du réseau public des affaires sociales effectuant des tâches comparables. De plus, les possibilités d'emploi dépendent de l'octroi de subventions jamais assurées.

Enfin, les groupes font oeuvre de développement en générant et en diffusant des innovations sociales, car pour compenser des contraintes humaines, financières ou politiques qu'on ne doit jamais sous-estimer, ils doivent faire preuve d'imagination et élargir l'éventail des possibles. Une structure légère, une division des tâches souple, l'usage de personnes polyvalentes, un créneau d'activité plus étroit et bien identifié, autant de possibilités offertes et utilisées. Ces innovations peuvent aussi être des initiatives de "technologie sociale", comme, par exemple, de nouvelles formes de prise de décision.¹¹ Elles peuvent toucher plus explicitement les formes culturelles et politiques, ce qui arrive lorsque les groupes oeuvrent à la critique de champs de l'activité sociale cachés ou tenus sous silence (violence, libre choix de la maternité, discrimination, etc.) et qu'ils élaborent des revendications pour les corriger (centres de santé, maisons d'hébergement, CALACS, modifications juridiques ou de programmes d'accès à l'égalité).

L'auto-organisation des groupes et du mouvement des femmes amène donc un *empowerment* des personnes et des organisations; elle permet l'apparition d'activistes et de leaders; elle renforce le tissu communautaire; elle crée de l'emploi et, enfin, elle favorise l'innovation sociale. Il faut ajouter, en terminant, que les organisations de femmes font tout cela en respectant la diversité de leurs membres et sans imposer une idéologie unique. De même, les problématiques et les objets sur lesquels travaillent les groupes couvrent à peu près tout le spectre des rapports sociaux. Cela garantit un respect de la diversité de la base sociale des organisations, dont les origines sociales et les caractéristiques sont multiples (Masson 1992). Enfin, les groupes savent adapter leurs formes organisationnelles à la diversité des conditions de vie, des situations sociales et des origines idéologiques de leurs membres. Cette souplesse et cette disponibilité comptent sans doute pour une part importante de la capacité du mouvement à se reproduire et à s'élargir.

Les pratiques de services mises en oeuvre par les organisations de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean constituent un autre exemple d'expérimentation

10. On peut noter que si moins de la moitié des groupes de femmes emploient du personnel salarié, cette proportion est inférieure à celle du secteur communautaire en son ensemble, où elle est des deux tiers. Voir Comité régional des OVEP-02 (1991).

11. On peut compter parmi celles-ci une forme de démocratie sororale comme celle de la collective. Voir Anadón, Masson, Tremblay et Tremblay (1990a).

TABLEAU 1 - Types et nombre de groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Type de groupe	Nombre	Nombre de groupes offrant des services
Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale	5	5
Centres de femmes	4	4
Associations de femmes d'affaires	3	0
Groupes en périnatalité	3	2
Groupes en accès des femmes au travail	3	0
Organisations traditionnelles, niveau régional ^a	2	0
Associations de femmes de carrière	2	0
Fédérations des femmes du Québec	2	0
Coalitions et regroupements régionaux	2	0
Groupes de solidarité internationale	2	0
Centre d'aide et de luttes pour femmes victimes d'agressions sexuelles (CALACS)	1	1
Groupe d'entraide pour femmes victimes d'inceste	1	1
Groupe de défense des droits sociaux des femmes	1	1
Groupe d'aide pour femmes en situation de divorce	1	1
Groupe organisant des vacances pour femmes démunies	1	1
Syndicat des femmes en agriculture	1	0
TOTAL	34	16

a. AFEAS, Cercles des fermières.

sociale d'un développement "par et pour les femmes". Nous nous demanderons en quoi les services répondent aux besoins pratiques des femmes ou à leurs intérêts stratégiques, et comment les organisations expriment, à travers leurs pratiques de services, un point de vue de femmes sur les modalités et les finalités de l'utilisation des ressources sociales.¹²

Parmi les trente-quatre organisations de femmes rencontrées dans le cadre de notre recherche, seize réalisent des activités de services (voir Tableau 1). Il est important de mentionner qu'un seul des groupes ne fait que donner des services. Pour six autres groupes, le service n'est qu'une facette de l'action et ne constitue pas leur activité principale. Enfin, les activités de services sont

12. Au coeur de la notion de services, telle qu'exprimée par les groupes de femmes rencontrés, se retrouvent les mots-clés d'aide et d'entraide. Pour notre recherche, et en l'absence d'une définition vraiment précise dans la littérature, nous avons défini les "pratiques de services" comme étant des activités dans lesquelles une organisation, comme un groupe de femmes, offre une aide individualisée ou une aide mutuelle (entraide) de nature psychologique, informationnelle, ou matérielle; de façon structurée ou planifiée (et non pas de manière occasionnelle ou ponctuelle), et en fonction d'une ou de plusieurs problématiques pré-définies par le groupe comme relevant de son champ d'action.

majoritaires chez dix groupes, mais il est important de considérer qu'ils s'insèrent dans un ensemble d'activités et d'objectifs d'autres natures: éducation populaire, regroupement des femmes, collaboration entre groupes.

Les services se veulent une réponse immédiate donnée par les organisations du mouvement des femmes à des *besoins pratiques* concrets des femmes de leur milieu: besoin de fuir la violence, de révéler l'agression ou l'inceste, d'être aidées, écoutées et soutenues, de voir atténuer - ne serait-ce que pour un temps - la pauvreté. Ils constituent une réponse collective à des besoins ou problèmes considérés comme privés. Dans tous les groupes que nous avons rencontrés, la légitimité des services offerts est minimalement ancrée dans la reconnaissance des conséquences sociales négatives que comporte le fait d'être une femme en société, que ces conséquences soient analysées par les groupes en termes de vulnérabilité, d'inégalité, de discrimination, ou d'effet des rapports hommes/femmes. Ajoutons que les services offerts au Saguenay-Lac-Saint-Jean n'expérimentent pas nécessairement des particularités locales de la condition des femmes, mais bien plutôt la nécessité d'agir sur des enjeux plus larges - la situation sociale des femmes - mais vécus localement.

En termes très généraux, nous dirons d'abord que, par la production de services, les organisations du mouvement des femmes créent de nouveaux équipements collectifs dans les communautés de la région, ceux-ci fonctionnant comme autant de nouvelles ressources locales pouvant être utilisées par les femmes du milieu. Ces services sont "nouveaux" dans le temps, car leur implantation est récente (de 1979 à 1989). Ils le sont aussi parce que les organisations de femmes offrent des services qui, soit ne sont pas donnés ailleurs, comme l'hébergement non-mixte de femmes victimes de violence conjugale, soit n'existent pas ailleurs *sous la forme particulière* que lui ont donné les groupes, c'est-à-dire une forme non-marchande, non-étatique, et organisée autour d'un point de vue de genre sur les besoins des femmes et sur la réponse à y apporter.

Tous ces services sont en effet gratuits, sauf dans le cas des vacances offertes aux femmes où celles-ci sont invitées à contribuer "dans la mesure de leurs moyens". Issus de l'organisation de la société civile, appelée aussi "le communautaire", mais aussi de l'organisation des femmes, ces services sont opérés à partir d'autres principes que ceux qui gèrent les services de santé et de services sociaux étatiques.¹³ approche globale, proximité avec les utilisatrices, élasticité du temps, hiérarchie minimale, organisation *from the bottom up* et non *top-down* et, finalement, importance d'un point de vue de genre.

13. Godbout (1990), ainsi que Lamoureux et Lesemann (1987), ont bien fait ressortir les nombreux points de clivage entre les services sociaux étatiques et la production de services par les groupes appartenant à la "mouvance communautaire" dont font partie les groupes de femmes.

Les services servent également des intérêts plus *stratégiques*. En effet, les groupes ne limitent pas leur action à la seule fourniture du service, c'est-à-dire à l'aide, à l'écoute, au soutien, à l'accompagnement, à l'hébergement, etc. Un service ne vient jamais seul: il est indissociable de principes d'action qui visent l'*empowerment* des femmes qui l'utilisent et de la diffusion d'un contre-discours.

Il est important de voir que les organisations de femmes qui produisent des services ne limitent pas leur pratique de service à "aider les femmes" qui vivent des situations difficiles. En plus de vouloir améliorer, de façon passagère ou à plus long terme, les conditions psychologiques, physiques, ou matérielles d'existence des femmes qui utilisent leurs services, la très grande majorité des groupes visent à produire des changements individuels chez les femmes elles-mêmes. Les intentions des groupes sont à cet égard remarquablement consistantes: 14 groupes sur 16 énoncent explicitement l'intention d'agir pour augmenter les capacités personnelles des femmes qui utilisent leurs services. Plus précisément les groupes visent, à travers la pratique du service, à *permettre aux femmes de retrouver et développer leur autonomie* (affective, financière, sociale, ou face à la maternité); de *se donner du contrôle*, du *pouvoir sur leurs vies, leurs choix, leurs décisions*; de *retrouver leur estime d'elles-mêmes, leur identité*; de *se déculpabiliser, s'exprimer, s'affirmer*; de *prendre conscience que leurs problèmes individuels sont en fait collectifs* et de *prendre conscience de l'existence des luttes des femmes*.¹⁴

Plusieurs auteurs insistent sur la nécessité de construire les capacités de changement des femmes en tant qu'élément essentiel d'une stratégie de changement social plus large et insistent sur l'importance de "mettre l'accent sur l'autonomie et la dignité des femmes" (Antrobus 1987: 14) et de construire la confiance en soi et l'estime de soi des femmes (Antrobus 1987: 19; Dawn 1987: 22; CCCI 1991: 36), *to achieve the personal autonomy that fuels and builds upon wider socio-economic change* (Dawn 1987: 22). Ce que font les groupes, dans leurs pratiques de services, c'est en ce sens tenter de donner aux femmes, individuellement, une marge de manoeuvre, un pouvoir, un contrôle supplémentaire sur leur vie. Cela constitue selon nous les fondements d'un *empowerment* des femmes qui s'attaque à la dépendance et à l'aliénation qu'elles subissent dans les rapports de genre pour leur permettre de se percevoir, pour la première fois peut-être, comme sujets agissants.

Les services s'accompagnent également de la production d'un contre-discours qui réinterprète et "recadre" (Snow et al., 1986) l'objet ou l'enjeu du service dans une vision du monde qui part de l'expérience vécue des femmes et qui conteste le discours dominant. Pour les organisations rencontrées, il s'agit explicitement de "changer les mentalités", une démarche

14. Les expressions en italiques proviennent des énoncés d'objectifs produits par les groupes eux-mêmes.

selon elles essentielle pour transformer le rapport des femmes à l'ensemble de la société. Dans la pratique du service, la diffusion de ce contre-discours de genre contribue à valider l'expérience individuelle des femmes en expérience collective et favorise chez elles l'émergence d'une conscience identitaire, c'est-à-dire comme membre d'un groupe qui subit et conteste les conséquences de sa position sociale. Si l'*empowerment* visé dans la pratique du service tente de transformer les femmes aidées en sujets agissants, ce sujet se construit aussi à travers la re-connaissance et la réinterprétation de son identité comme femme. Ce contre-discours est aussi diffusé de façon importante à l'extérieur de la pratique du service, à travers des activités d'éducation populaire (prévention, sensibilisation, conscientisation), auprès des femmes en particulier et de la population en général. Nous dirons rapidement que ces efforts pour "changer les mentalités" ne sauraient être minimisés. En effet, ils constituent selon nous des éléments essentiels d'un auto-développement des capacités d'action du mouvement des femmes lui-même, en ce qu'ils contribuent à élargir la base sociale du mouvement, à maintenir ses adhérentes, ainsi qu'à construire un consensus social en faveur des changements proposés.¹⁵

Conclusion

Sans prétendre résumer ce texte, rappelons-en quelques-unes des dimensions essentielles. Il ressort tout d'abord que le rapport des femmes au développement est marqué par un paradoxe. Si on reprend la définition dominante du développement et qu'on recherche le développement-par-les-femmes dans les arènes traditionnelles, force est de conclure que les femmes sont absentes du développement, car les instances du développement sont surtout régionales. Mais si on recherche les actrices du développement là où elles se trouvent, il n'est guère difficile de réaliser que les femmes sont fort actives mais qu'elles participent à un niveau local plutôt que régional. Cela nous semble le fruit de plusieurs facteurs, au nombre desquels il faut sans doute retenir les rapports de pouvoir hommes/femmes, la relative fermeture des mécanismes régionaux de participation et également les modalités territoriales particulières de l'implantation et de l'intervention des groupes de femmes: ce sont surtout des groupes locaux (Ouellette 1986).

S'il faut se rendre au niveau local et communautaire pour percevoir le rôle des femmes dans le développement, il faut aussi y rechercher un développement conforme à ce que font les actrices. Les pratiques des groupes de femmes nous poussent à concevoir le développement comme un processus débordant de

beaucoup le seul plan économique. Si on élargit le concept de développement pour lui accorder un sens qui repose sur une analyse tant sociologique que politique, la reconnaissance du travail des groupes de femmes devient plus facile et la visibilité de cet "autre genre de développement" devient plus grande.

La compréhension de l'action du mouvement des femmes comme acteur du développement impose en effet qu'on intègre l'analyse de genre à celle du développement, c'est à dire qu'on articule les contraintes particulières au groupe social des femmes dans l'analyse de la contribution de ce groupe à la dynamique d'utilisation des ressources sociales et à la globalité du procès de changement social. C'est là le but de l'approche "Genre et développement" et, en particulier, de l'insistance qu'elle met à distinguer et à unir les besoins pratiques des femmes et leurs intérêts stratégiques.

Enfin un dernier aspect doit être relevé, qui nous semble d'une très grande importance. Poser comme nous l'avons fait le rapport du mouvement des femmes au développement amène à reconsidérer, voire réinterpréter, ce mouvement lui-même et, en particulier, à s'interroger sur les analyses qui présentent son évolution récente comme une institutionnalisation et une récupération de son potentiel novateur, comme si l'alternative forçait à un choix entre développement - de services, surtout - et changement social.

En réalité, le débat sur l'institutionnalisation se déroule entre trois pôles ou trois types d'arguments. Le premier voit dans l'institutionnalisation du mouvement des femmes la fin de la spontanéité, c'est à dire la perte de ce qui est la source même du potentiel de changement. Il est facile de faire remarquer qu'un mouvement social ne se réduit pas à la psychologie de ses participant-e-s et que la fin du spontanéisme est probablement le prix à payer si un mouvement veut s'inscrire dans la durée, ceci lui étant indispensable s'il veut non seulement transformer ses membres, mais aussi les rapports sociaux. L'institutionnalisation des significations et des pratiques produites par un mouvement les fixe dans l'espace culturel et politique, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elles se figent et deviennent intangibles.

Le second type d'arguments porte plutôt sur la cooptation par l'État qui découlerait de l'offre de services par les groupes de femmes. Il s'agit là d'un débat complexe difficile à mener car les données empiriques sont rares, et la discussion en grande partie idéologique. Il faudrait pour la poursuivre mieux connaître le degré et les modalités d'intégration des groupes communautaires et des groupes de femmes à l'appareil du *Welfare* étatique. On peut néanmoins relever qu'une semblable interprétation du rapport à l'État repose, en définitive, sur la vieille opposition entre réforme et révolution, où toute concession à la première ne peut que signifier un refroidissement de l'ardeur menant à la seconde. Comme Gorz (1969) l'a relevé il y a longtemps, semblable dichotomie est trop grossière pour permettre une analyse concrète - ou une stratégie réalisable.

L'argument de la cooptation repose par ailleurs sur la conception d'un État omnipotent et homogène, entièrement absorbé par sa fonction de reproduction

15. L'espace nous manque pour développer ce point qui touche aux pratiques d'éducation "par et pour les femmes". A propos de la "mobilisation du consensus", on pourra se référer à Klandermans (1988).

des rapports de domination. Dans cette conception, il n'est pas plus possible de penser à un changement au sein de l'État qu'à un changement au moyen de l'État et, conséquemment, il ne peut y avoir de "vrai" changement que radical, hors de l'État et/ou sans lui. D'autres critiques se sont chargés de faire justice de cette conception (Pickvance 1975). Rappelons simplement que cette imputation fonctionnelle du comportement de l'État joue sur une espèce de double standard: on reconnaît que les réformes peuvent avoir un impact stratégique lorsqu'il s'agit de renforcer la domination étatique, mais on leur nie le même potentiel lorsqu'il s'agit de réforme pouvant aller dans le sens des intérêts des groupes dominés. Le rapport de l'État aux divisions qui marquent la société civile est donc à sens unique et entièrement déterminé.

On peut cependant aborder d'une troisième façon la question de l'institutionnalisation et y reconnaissant non l'antinomie d'un mouvement social, mais la création d'institutions nécessaires à sa reproduction et à la réalisation de sa capacité à produire des effets sociaux. Buechler (1990), en particulier, a insisté sur cette construction d'organismes "durables" et y a vu une des principales conséquences de l'action du mouvement des femmes sur la société.

Il s'agit là d'une très vaste et passionnante question que nous n'avons pu qu'effleurer ici. Nous croyons cependant avoir pu laisser entendre que l'intégration du mouvement des femmes et sa récupération par l'État n'a rien d'évident: le financement des groupes n'est pas le fin mot de l'histoire et, d'ailleurs, on connaît mal ses conséquences. Quelle est la marge de manoeuvre des groupes? Quel est le degré de contrôle des appareils? Les groupes de femmes font-ils la même chose que l'État, mais à moins cher, ou font-ils quelque chose de fondamentalement différent -- comme notre discussion sur les services tend à le démontrer?

Si on ne peut opposer simplement réforme et révolution, si on ne peut voir dans l'État un acteur homogène et tout-puissant dans le contrôle des rapports qui lui donnent naissance, on doit alors admettre que le changement social passe aussi par l'action de l'État (ce qui implique une action sur l'État). Toute réforme a donc une dimension politique et des implications stratégiques dans les rapports de pouvoir. C'est d'ailleurs là que l'approche GED trouve une partie de sa pertinence, car elle rappelle la double nature, stratégique et pratique, de l'action des femmes: la satisfaction des besoins pratiques est essentielle, car il n'est pas indifférent de diminuer la souffrance, mais elle a nécessairement des implications stratégiques et influe sur les rapports de pouvoir. Si on accepte de concevoir les rapports de pouvoir et de domination comme des relations "à géométrie variable", cela implique que ceux-ci doivent donc toujours être vus comme s'inscrivant dans des situations concrètes. On peut donc et il importe de soustraire des pans de la vie des femmes au contrôle et à la domination.

Contrairement à une vision "culturaliste" populaire à l'heure actuelle, le mouvement des femmes ne fait pas que produire une identité. Il produit aussi des configurations relativement stables de rapports entre actrices, qui leur

fournissent un espace où puissent être articulés le court et le long terme, la réponse immédiate et le calcul stratégique, la négociation de la reproduction et celle du changement. On peut penser que c'est ainsi que la lutte localisée -- c'est à dire sur le terrain du local -- peut se présenter comme un moment dans la genèse de rapports politiques plus vastes. C'est ainsi également que la dimension "développementale" de l'action du mouvement des femmes trouve sa jonction avec le changement social, conçu comme un processus à long terme qui demande à être construit, pièce par pièce, par des acteurs sociaux concrets, à partir de ressources concrètes et dans des projets concrets de transformation sociale.

Références

- Alderson, L. and M. Conn. 1988. *More Than Dollars: A Study of Women's Economic Development in British Columbia*. Vancouver: Women Futures Community Economic Development Society.
- Anadon, M., D. Masson, M. Tremblay et P. Tremblay. 1990a. *Vers un développement rose. Éléments théoriques et méthodologiques d'une recherche sur le rapport des femmes au développement en région*. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales, Note de recherche no.10.
- _____. 1990b. "Les collectives de femmes: une démocratie sororale", *Nouvelles pratiques sociales*, 3: 57-70.
- _____. 1992. *De l'organisation aux pratiques d'auto-développement: portrait de groupes de femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, "Travaux de l'équipe femmes et développement régional", no.1
- Anand, A. 1984. "Rethinking Women and Development: The Case for Feminism", *CUSO Journal*, 18-23.
- Antrobus, P. 1987. *Rural Development in the Third World: Feminist Critiques, Visions and Priorities*. Guelph: University of Guelph, School of Rural Planning and Development, R.R. 87-5.
- Buechler, S.M. 1990. *Women's Movements in the U.S.A.* New Brunswick: Rutgers University Press.
- CCCI, MATCH, AQOCI. (CMA). 1991. *Un autre genre de développement. Un guide pratique sur les rapports femmes-hommes dans le développement*. Ottawa: Conseil canadien pour la coopération internationale, Centre international MATCH, Association québécoise des organismes de coopération internationale.
- Champagne, S., F. Piron, et L. Maiga. 1989. *A propos de la coopération féministe et du pouvoir des femmes au Sahel. Actes de la journée de réflexion*. Québec: Université Laval, Centre Sahel, Série Notes et travaux

no. 14.

Christiansen-Ruffman, L. 1978. "Women in Community Development: A Comparison of Two Regional Communities in Atlantic Canada". Revised version of a paper presented at the 9th World Congress of Sociology, Uppsala, Sweden, August 14-19, 1978.

Comité de Concertation des Groupes de Femmes sur le Développement de la Région de Québec. 1991. *Les femmes dans l'espace régional de Québec. Leurs besoins, leur contribution au développement et leur avenir*. Québec: Comité de concertation des groupes de femmes sur le développement de la région de Québec.

Comité Régional des OVEP-02. 1991. *Travailler dans les groupes populaires - mais à quelles conditions?*, Jonquière: Comité régional des organismes volontaires d'éducation populaire de la région 02 (xérog.).

Couillard, M. 1989. "Le développement avec les femmes ou le pouvoir renégocié", dans Champagne, S. et F. Piron 1989. *A propos de la coopération féministe et du pouvoir des femmes au Sahel. Actes de la journée de réflexion*. Québec: Université Laval, Centre Sahel, Série Notes et travaux no. 14, pp. 13-19.

Dawn G.S. and C. Grown. 1987. *Development, Crises, and Alternative Visions. Third World Women's Perspectives*. New York: Monthly Review Press.

Economic Development and Law Center Report. 1984. Women and Community Economic Development (special issue), 13, 5 - 14, 1 (nov-feb); (1986) Issue on Women and Economic Development (special issue), 15, 6 - 16, 1 (spring); (1989) Working for women - An entrepreneurial approach for organizations reaching out to low-income women (special issue), 18, 1 (spring).

Godbout, J.T. 1990. "Le communautaire et l'appareil", dans M.M.-T. Brault et L. Saint-Jean (dir.), *Entraide et associations*. Montréal: Institut québécois de recherche sur la culture. pp. 239-259.

Gorz, A. 1969. *Réforme et révolution*, Paris: Seuil, coll. "Politique".

Klandermans, B. 1988. "The Formation and Mobilization of Consensus", *International Social Movement Research*, vol. 1.

Lamoureux, J. et F. Lesemann 1987. *Les filières d'action sociale. Les rapports entre les services sociaux publics et les pratiques communautaires*. Québec: Les publications du Québec, série "Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux", no. 24.

Mager, L. 1992. "Les politiques canadiennes et québécoises de développement régional", dans B. Lévesque (dir.) *Bâtir le Québec des régions. Conseil confédéral des 17-18 mars 1992*, documents de consultation, Québec: Confédération des syndicats nationaux.

Masson, D., M. Tremblay et P. Tremblay. 1989. "Les oubliées du développement régional: femmes et pratiques d'auto-développement au Saguenay-Lac-Saint-Jean", *Recherches Féministes*, 1: 69-84.

Masson, D. 1993. "S'organiser pour s'auto-développer. Organisations de femmes et développement au Saguenay-Lac Saint-Jean", dans M. Labrecque, (dir.) *Développement international: l'étude des rapports sociaux de sexe*. Québec: Université Laval, Laboratoire de recherches anthropologiques, Série "Documents de recherche".

Molyneux, M. 1985. "Mobilization Without Emancipation? Women's Interests, the State, and Revolution in Nicaragua", *Feminist Studies*, 2: 226-254.

Ouellette, F. 1986. *Les groupes de femmes du Québec en 1985: champs d'action, structures et moyens d'action*, Québec: Consult-action, Conseil du Statut de la Femme.

Pickvance, C.G. 1975. "On the Study of Urban Social Movements", *The Sociological Review*, 1: 29-49.

Piron, F. 1990. *Le pouvoir des femmes au Sahel: analyse et discussions*. Québec: Université Laval, Centre Sahel, Série Notes et travaux no. 17.

Regroupement des Femmes de la Côte-Nord. 1991. *Pignons sur rue. Gagnez le sommet. Journal de la participation des nord-côtières au sommet socio-économique*. Baie-Comeau: Regroupement des femmes de la Côte-Nord.

Snow, D., E.B. Rochford, S.K. Worden, and R.D. Benford. 1986. "Frame Alignment Processes, Micromobilization and Movement Participation", *American Sociological Review*, 51: 464-481.

Women's Education des Femmes. 1988. Feminist Approaches to Economic Development (special issue), 6, 4 (fall/automne).